

Compte-rendu du conseil municipal du 11 mai 2010

Encore six absents dans les rangs de la majorité

Sans procuration : Jean-Luc Bréon, Jean-François Donadoni

Anne Roby-Lenoir (procuration à C. Gueneau)

Edwige Birlouez (procuration à P. Guyenot)

Gérard Brétillon (procuration à N. Beauruel)

Julien Pinter (procuration à T. Daumain)

I. DECISIONS DU MAIRE

Parmi les six décisions prises depuis le 24 mars, nous avons relevé :

- ✓ *Marché de service pour la révision générale du plan local d'urbanisme avec le cabinet Perspectives – Montant de la rémunération : **29 850 € HT***

A noter que la commission nationale a refusé la proposition de rendre constructible la zone des Enlerys

- ✓ *Tarifs des clés mécaniques et électroniques des bâtiments communaux en cas de perte, détérioration, vol ou demande supplémentaire : **30 € et 80 € TTC***

Patrick Marion fait remarquer que cette décision va une fois de plus taxer les associations et que la municipalité devra une fois de plus faire marche arrière (club de musculation, taxe sur les échafaudages

- ✓ *Remise du stock à l'association office de tourisme de Semur en Auxois à l'exception de 89 oriflammes et de 34 oriflammes conservées par la commune - Valeur nominale actualisée du stock : **17.771,46 €***

II. Administration générale

- ✓ *Acquisition de terrains situés entre la route de Dijon et la route de Pont, d'une surface de 158 333 m², pour un prix total de **27298,60 €**.*

A quoi serviront ces terrains ? dossier à suivre...

- ✓ *Autorisation d'ester en justice – demande d'expulsion*

Le maire souhaite expulser un locataire d'un logement communal pour des loyers impayés.

Nous demandons si tous les recours ont été utilisés avant d'arriver à une telle procédure...

Monsieur Guyenot affirme que oui et qu'il s'en est chargé personnellement...

Patrick Marion rétorque que « pour les loyers impayés il ya deux modes de traitement selon que l'on soit riche ou modeste... » (Allusion à l'entreprise Couvreur Lefevre, et cadeau des loyers aux Ateliers d'Or)

- ✓ *Renouvellement du contrat SFR*

Aucune réponse n'a pu être apportée aux questions de Michel Neugnot notamment sur le montant de l'augmentation annuelle. Les membres de l'opposition et certains membres de la majorité ont demandés le report pour retravailler la délibération en commission des finances.

III. Finances

Inscription de programmes communaux au titre de la Dotation.Globale.d'Equipement. 2010

- ✓ *Réfection de courts de tennis : 39934,68 € TTC*
- ✓ *Restauration de la salle du Conseil municipal : 19250,22 € TTC*
- ✓ *Travaux de voirie dans l'ancienne zone industrielle : 45715,90 € TTC*

IV. Affaires scolaires

Frais d'accueil des enfants des communes voisines –Conventionnement

Monsieur Guyenot propose de l'autoriser à passer avec les communes environnantes dont des enfants sont accueillis dans des écoles de Semur-en-Auxois une convention fixant, d'un commun accord, le montant de la contribution due par ces communes.

Patrick Marion intervient : « Si j'ai bien compris, les maires de Genay et Vic de Chassenay (qui à ce jour sont redevables depuis plusieurs années du coût de scolarité) veulent payer le même montant que lorsque les enfants sont scolarisés dans leurs propres communes...

Seront pénalisés, les semurois en payant la différence, et les communes du canton ne disposant pas d'école... ! »

Devant toutes ces incohérences, cette délibération est reportée (14 voix sur 25 pour le report).

V. Personnel communal

- ✓ *La création d'un emploi d'agent de maîtrise principal (pour renforcer l'encadrement des services techniques) a été retirée de l'ordre du jour.*
- ✓ *Création d'un emploi d'adjoint technique de deuxième classe*
- ✓ *Recrutement d'un adjoint du patrimoine de deuxième classe pour besoin saisonnier (musée)*
- ✓ *Recrutement de quatre agents d'exécution saisonniers pour la saison estivale aux services techniques*
- ✓ *Recrutement d'un adjoint du patrimoine de deuxième classe pour besoin saisonnier (visite de la Tour de l'Orle d'Or)*
- ✓ *Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de première classe*
- ✓ *Création d'un poste d'agent des services techniques dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi*

Humour et sarcasme

Tentative avortée d'une nouvelle provocation de Mr Guyénot :

Ce dernier avait fait apporter dans la salle du Conseil un matelas et une baignoire, espérant ainsi mettre à défaut l'équipe d'opposition, (qui avait acquis du matériel hôtelier en vue de l'aménagement d'une structure d'hébergement dans les murs de l'Hôpital du Rempart)

Mal lui en a pris : après des explications très claires de Michel Neugnot la séance s'est terminée sous les applaudissements de la salle. Une élue de la majorité s'adressant à Michel Neugnot en l'appelant « Monsieur le Maire !!... »